



BULLETIN MUNICIPAL DE Jougne



VOTRE COMMUNE EN 2023



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Les étés se suivent et se ressemblent, avec leur lot de canicule, orage dévastateur, manque d'eau, sécheresse, tous ces aléas climatiques qui ont tendance à s'accélérer nous démontrent bien l'impact sur notre climat et nous incitent tous à participer pour arriver à une planète plus vertueuse, en freinant notre consommation quotidienne.

À ce propos, je tiens à remercier la population pour avoir fait un bon accueil aux coupures d'éclairage public, aux endroits où nous en avons la possibilité, et ainsi nous permettre de limiter la hausse de notre consommation électrique.

Si la commune de Jougne ne rencontre pas de difficulté pour son approvisionnement en eau, néanmoins, chaque captage a son importance et se doit d'être préservé.

Malgré une inflation galopante au niveau des coûts, notamment sur les matériaux de construction, auxquels il faut apporter une vigilance particulière au niveau des marchés, la commune continuera à suivre son programme d'investissements.

Cette année, nous avons fini la première phase des Piquets, l'installation d'un City parc tant attendu par notre jeunesse. Nous lançons l'étude pour une chaufferie bois, et la rénovation du presbytère, transformable en 4 logements ainsi qu'un local pour une activité du tertiaire.

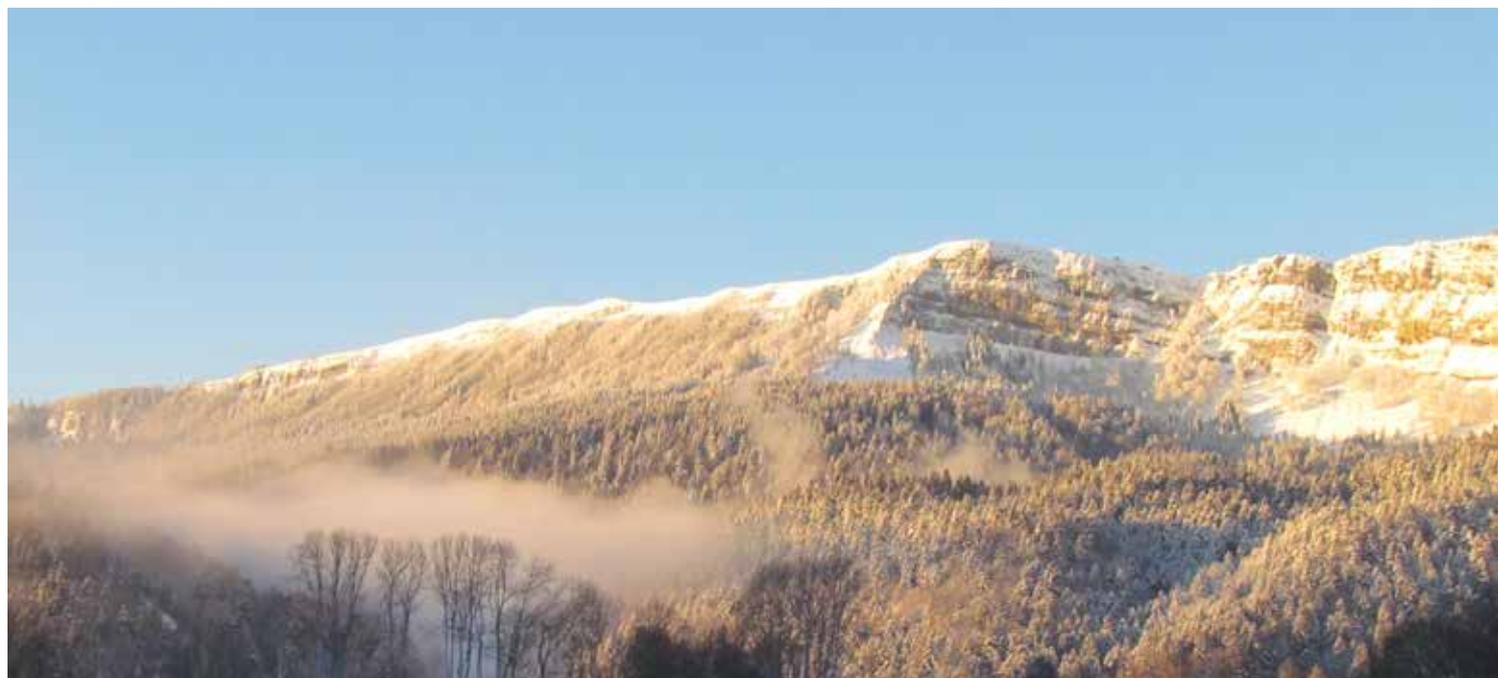
Fin septembre, nous recevrons nos amis Italiens de Buttigliera Alta, pour célébrer le 42^{ème} anniversaire du jumelage.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année, et une bonne lecture.

Le Maire, Michel Morel

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Portrait	4
Budget	5
Jumelage	6
Jougne et son passé historique	7
Fibre optique et éclairage public	9
Impact de la sécheresse sur nos forêts	10
École	12
L'Île aux enfants	15
Associations	16
Bibliothèque municipale	22
État civil	19



Papier recyclé



Nous remercions les personnes qui ont contribué à la constitution de ce bulletin.

Journal édité par la commune de Jougne, dans le Doubs (25).

Responsable édition : Christine POIX - Géraldine TISSOT-TRULLARD - Daniel PINARD

Photographies : Arnaud Parent , pour Culture et loisirs Jougne - l'Île aux enfants

Dépôt légal à parution - Impression : Imprimez-moins-cher.com à La Cluse-et-Mijoux

Impression sur papier 100% recyclé à 1430 exemplaires

PORTRAIT

WALTZER AURÉLIE

"lilie" 3^{ème} adjointe

COMMISSION ASSOCIATION,
DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
CHAMP DU REPOS,

Pourquoi je suis devenue adjointe au maire dans notre commune ?

UN ENGAGEMENT POUR LE BIEN COMMUN ET LA PARITÉ FEMMES - HOMMES

En tant que citoyenne passionnée, j'ai saisi la chance de devenir adjointe au maire dans notre commune ma vision repose sur les valeurs de liberté, d'égalité, et de fraternité qui devraient toujours définir notre société.

Mon engagement en faveur de la parité homme-femme est une extension naturelle de ces valeurs, une expression de la conviction que l'égalité des sexes est essentielle pour une gouvernance équilibrée et représentative.

Convaincue que la diversité est notre force, je me suis engagée à promouvoir l'égalité des droits pour tous, indépendamment du genre, de l'origine ethnique, ou de toute autre différence.

Mon fonctionnement en tant qu'adjointe au maire est imprégné de la volonté de créer un environnement où chacun a une voix égale et où la richesse de nos différences est notre force.

MA PLUS GRANDE FIERTÉ: MES FILLES!



Une maman comblée de deux petites filles adorables:

- Lily-Rose (14 ans), en 3^{ème},
- Jüly-Anna (12 ans), en 5^{ème}.

Entourée d'une grande famille

présente et accueillante ainsi que d'amies simples et solides. Notre quotidien est également partagé avec Néo, notre fidèle Sharpei de 6 ans.

MON PARCOURS PROFESSIONNEL

a débuté après 6 ans d'école hôtelière.

où j'ai exploré les facettes du service, de la cuisine et de la gestion d'événements.

Titulaire d'un BTS en gestion marketing et management des grandes structures hôtelières (Paris), ainsi que d'un diplôme en accords mets & vins au CPLN de Neuchâtel. J'ai eu la chance de faire partie des artisans de bouche locaux durant plusieurs années et ensuite ma passion pour la gastronomie m'a également conduite à dispenser des cours théoriques et pratiques au Lycée Toussaint Louverture à Pontarlier.

Au fil du temps, mon chemin a également été marqué par des compétences transversales telles que la conception et la gestion de projets, la réalisation et l'analyse financière, ainsi que la simplification des processus sans perdre en efficacité. Mon approche est axée sur la recherche de solutions et la réactivité, tout en cultivant des relations basées sur la conquête mutuelle.

Je suis ravie de partager un peu de ma vie et de mes expériences avec vous !

Bien à vous,

Aurélien Waltzer



MES CONVICTIIONS PROFONDES

s'articulent également autour des principes de solidarité et d'entraide. J'ai choisi ce rôle pour concrétiser mon amour du prochain, pour contribuer au bien-être de tous les membres de notre communauté. En favorisant une approche inclusive, ma commission de travail composée de conseillers "Christelle Gerber, Roxanne Rawyler, Celine Blondeau, Jean-Charles Cattin & Daniel Poix" ensemble nous essayons de créer des opportunités pour chacun en reconnaissant que notre diversité est une source de richesse, culturelle et professionnelle.

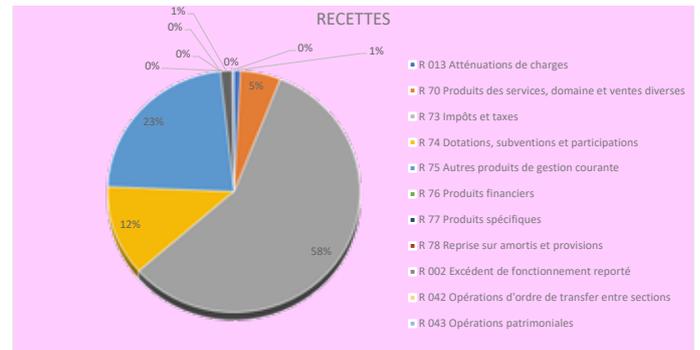
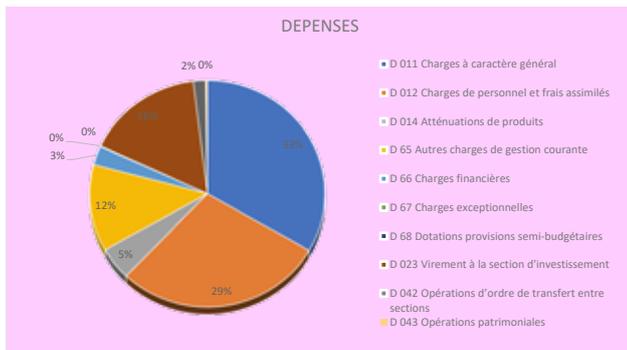
L'amour que je porte à nos valeurs fondamentales, incarnées dans notre devise nationale, guide mon action quotidienne. Je suis consciente de la chance d'habiter dans un territoire aussi riche culturellement et professionnellement, mais aussi béni par son panorama extraordinaire. C'est cette gratitude qui renforce mon engagement à servir notre communauté et à préserver les fondements qui en font un lieu exceptionnel.

En devenant adjointe au maire, je m'efforce de mettre en pratique ces idéaux au niveau local, contribuant ainsi à la construction d'une société où chacun peut s'épanouir, où les droits sont équitablement partagés, et où la diversité est célébrée comme une source de force et de vitalité.



Fonctionnement : 1 668 975,84€
Investissement : 1 240 103,38€

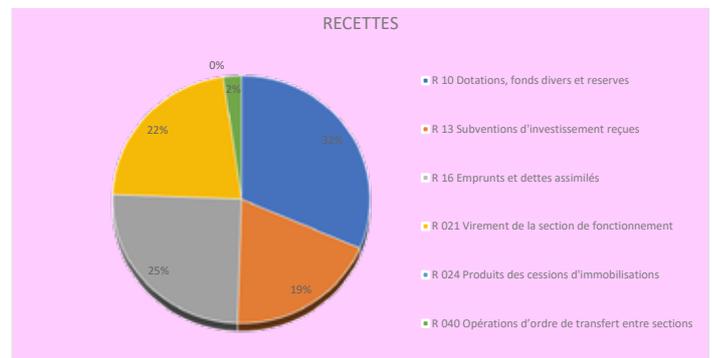
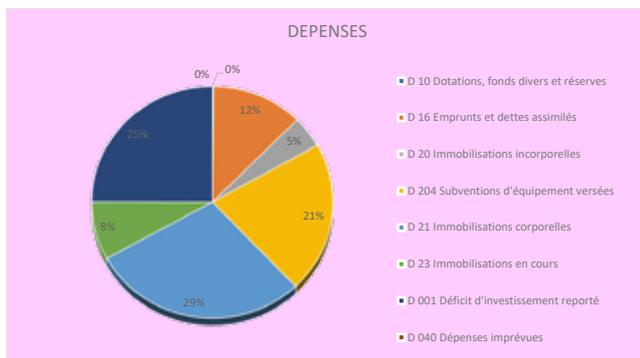
Investissement



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	619 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	532 100,00
014	Atténuations de produits	86 504,00
65	Autres charges de gestion courante	230 202,71
66	Charges financières	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 682,82
043	Opérations patrimoniales	4 949,00
	TOTAL DEPENSES	1 856 238,53

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	15 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	96 400,00
73	Impôts et taxes	1 071 900,00
74	Dotations, subventions et participations	225 000,00
75	Autres produits de gestion courante	421 465,70
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprise sur amortis et provisions	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	27 183,97
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
043	Opérations patrimoniales	4 949,00
	TOTAL RECETTES	1 861 898,67

Fonctionnement



Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	166 000,00
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	286 000,00
21	Immobilisations corporelles	393 000,00
23	Immobilisations en cours	110 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	338 250,92
040	Dépenses imprévues	0,00
	TOTAL DEPENSES	1 355 250,92

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	426 250,92
13	Subventions d'investissement reçues	258 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	340 317,18
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 682,82
	TOTAL RECETTES	1 355 250,92

JUMELAGE

Samedi 30 Septembre et Dimanche 1^{er} Octobre, la commune de Jougne a accueilli une délégation italienne pour renouveler le serment de jumelage, signé en Italie en 1981.

Samedi, une balade a conduit les participants sur les lieux historiques où vivaient et travaillaient ouvriers et maîtres de forges, entre la salle St-Éloi et les étangs et la friche actuelle où étaient installés les usines.

Rappelons que 92 familles se sont exilées dans la vallée de Suse, à Buttiglieria, en 1891, pour fonder une nouvelle usine et créé un quartier appelé Ferriera.

L'origine de la délocalisation tient sans doute à des motifs économiques, (coût de production, difficultés logistiques avec l'absence de gare aux Tavins, besoin de diversification industrielle).

Si Riccardo Dosio, en Italie, a effectué beaucoup de recherches qui ont rapproché les 2 cités et donné naissance au ju-

melage, l'histoire complète reste à écrire, ce qui viendra.

La photo qui illustre cet article en est une page, le serment de jumelage a été signé dans l'ancienne chapelle de la Ferrière, aménagée dans un ancien bâtiment industriel.

Au centre, un couple belge avec Arlette, qui descend d'une famille partie de la Ferrière, son grand-père est né en Italie puis la famille est revenue en France dans le pays de Montbéliard. Arlette vit près de Bruxelles et a commencé des recherches sur cette épopée, aidée de Manuela (avec lunettes, derrière elle) qui est responsable du groupe « Le Fil de la mémoire », accompagnée de quelques membres en costume d'époque !

À Buttiglieria, Manuela étudie les archives et notamment le rôle de la comtesse Clémentine, qui a favorisé à l'époque l'installation de la colonie française (et interprétée par Patrizia au fond, à droite sur la photo).



JOUGNE ET SON PASSÉ HISTORIQUE RACONTÉ DEPUIS BIENTÔT 35 ANS



De par sa position géographique au sommet d'un passage dans le massif du Jura, Jougne a toujours été un point privilégié et stratégique, qui a forgé l'histoire de ce village depuis des siècles.

Bien avant le passage des romains dans cette vallée, ce sont les moines qui ont été les premiers à progresser le long de la rivière Jougnena, dès l'an mil, venant d'Agaune en Valais pour se rendre en Bourgogne, la Chapelle Saint Maurice en témoigne.

Jougne doit sa place dans l'histoire et sa prospérité médiévale, à la grande famille des Seigneurs de Chalon Arlay, qui se sont succédé pendant plusieurs siècles au sein de cette cité fortifiée, et ce depuis 1266, date à laquelle Jean l'Antique acquiert cette place forte idéalement située pour y installer un péage.

De nos jours des vestiges de cette ville fortifiée sont encore visibles : les rem-

parts situés sous l'Église, et les deux portes d'entrée et de sortie dont l'une est voûtée et armoriée.

Située sur une voie stratégique, Jougne a toujours fait des envieux et a subi au cours des siècles de multiples invasions (burgondes, bernois, francs, suédois...)

C'est d'ailleurs une attaque de mercenaires suédois commanditées par le cardinal de Richelieu, lors de la guerre entre la France et l'Autriche, qui a mis Jougne et la région à feu et à sang, en 1639, date à laquelle le château a été brûlé.

Ce n'est qu'en 1678, que Jougne fut définitivement rattaché à la France par le traité de Nimègue, ce n'était plus le soleil d'Espagne qui gouvernait la Franche Comté, mais celui du roi Louis XIV.

Deux siècles plus tard, l'événement le plus marquant de l'histoire de Jougne reste le grand incendie de 1870, qui ravagea entièrement le village depuis le hameau de La Ferrière ne laissant debout que quelques rares maisons du vieux bourg, ainsi que les murs de l'Église.

Des passionnés d'histoire ont d'ailleurs retracé et détaillé tous ces faits dans de nombreux livres que l'on peut consulter ou acheter à la bibliothèque municipale.



Les associations culturelles de Jougne ont quant à elles essayé d'en retracer quelques pages de façon vivante.

C'est ainsi que dans les années 90 des spectacles son et lumière ont été réalisés par une troupe d'acteurs bénévoles dirigé par des metteurs en scène professionnels, sur différents sites de la commune.

En 2005, le Comité d'Animation de Jougne a pris le relais sous une autre forme, le spectacle son et lumière a été remplacé par une animation théâtrale vivante, costumée, et itinérante dans les rues du village. Le public n'est plus statique, mais se déplace accompagné par un guide qui présente les scènes qui vont être jouées en direct face à lui. C'est ce qui fait l'originalité de ce spectacle.

De la vie des moines, au passage des romains, en passant par la vie médiévale, l'école d'autrefois, le fléau de la peste, la vie religieuse, la terrible Der des Der, le passage de la frontière, le péage, Jougne sous l'occupation, et bien sûr les scènes de la vie paysanne d'autrefois, ce sont plus de 41 saynètes dans 8 spectacles différents, qui ont été créées, mises en

scène, jouées, décorées, mises en lumière, uniquement par des Jougnards amateurs passionnés et investis depuis de nombreuses années. Grâce à eux le passé historique de notre cité a pu revivre le temps d'un soir d'été, et ainsi intéresser et fidéliser plus de 8000 spectateurs.

En marge du spectacle la manifestation se passe aussi sur la place du Mont d'Or et accueille des groupes de musique médiévale et la musique de Jougne en fin de soirée, elle permet aux spectateurs et aux visiteurs d'un soir de s'abreuver et de se restaurer auprès d'artisans locaux, en attendant le traditionnel feu d'artifice.

Depuis 17 ans le **Comité d'Animation organise et réalise cette manifestation qui se déroule le deuxième samedi de juillet**, grâce au dévouement et l'implication d'environ 80 bénévoles.

Merci à eux ...



À PROPOS DE LA FIBRE OPTIQUE

1°) Attention au démarchage abusif.

2°) Faites attention à l'installation de la fibre dans la maison où l'appartement – passage de l'extérieur à l'intérieur (façade, paroi, cadre de porte, ...). Aucun perçage en dalle.

3°) Appliquez au maximum la « Checklist » jointe.

4°) La fibre n'est pas obligatoire.

5°) Attention à l'abus des F.A.I. (Fournisseurs d'Accès Internet) les plus connus. N'hésitez pas à contacter d'autres fournisseurs locaux.

Sauf qu'à partir de 2025 à 2030, le réseau cuivre disparaîtra, appelé communément ADSL. Ce qui impliquera la perte de votre connexion actuelle avec votre Livebox (donc plus de téléphone, Internet, télévision).

Si pour des contribuables de la commune, ceci peut être une appréhension, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Tél : 03.81.49.11.75 ou par mail : accueil@mairiedejougne.fr

AU SUJET DE LA COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous avez pu remarquer certaines disparités par rapport à l'extinction nocturne. La rue du Baland et la Grande Rue fonctionnent toute la nuit.

La rue du Baland est équipée en LED et la Grande Rue en lampes HSP (Sodium Haute Pression), 2 systèmes non compatibles, car ces 2 rues sont alimentées par la même armoire de distribution.

Les LED sont équipés de « Driver » électroniques. Ils peuvent être réglés en abaissement jusqu'à une valeur de 30% de leur puissance, mais jamais une coupure nocturne totale.

Par décision du conseil municipal, il a été décidé de changer tout l'éclairage public de la commune en LED sur une période de 3 ans.

IMPACT DE LA SÉCHERESSE SUR NOS FORÊTS

La forêt communale de Jougne est répartie en plusieurs cantons reposant sur des plateaux et des versants souvent abrupts dont l'altitude varie de 820m au fond de la vallée de la Jougnena jusqu'à 1463m au sommet du Mt d'Or. Les peuplements forestiers se composent d'épicéa (41%), de sapin (34%), de hêtre (25%) ainsi que de nombreuses autres espèces tels que le frêne, l'érable, le tilleul, le sorbier, l'alisier et même le chêne.

Quel est l'impact de la sécheresse en Forêt Communale de Jougne ?

Les forêts de Franche-Comté font actuellement face à une crise sanitaire importante. Le typographe, est un scolyte ravageur de l'épicéa. Le réchauffement climatique lui permet de mieux résister aux conditions climatiques des forêts d'altitude. C'est un insecte sensible aux températures extrêmes et aux pluies régulières. Il utilise les épicéas pour se reproduire et nourrir les larves.

Depuis 2018, il a augmenté son nombre de reproduction allant d'une portée par an à parfois trois portées annuelles notamment lié à des hivers plus courts et plus chauds.

En 2023, s'ajoute une nouvelle problématique, le sapin qui jusqu'à maintenant n'était pas concerné par le scolyte était l'essence favorisée dans les peuplements. Cependant, la baisse des nappes phréatiques et la difficulté d'accès à l'eau dans les sols calcaires superficiels de la région deviennent les causes du dépérissement du sapin en forêt.

En chiffre, c'est 75% de la forêt qui est concerné par la sécheresse et le réchauffement climatique. La proportion d'arbres morts ne cesse d'augmenter chaque année :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Sapin secs(m3)	33	88	73	53	84	150	552
Epicéa secs (m3)	154	412	297	218	450	793	1167
Total (m3)	187	500	367	271	534	943	1719
Proportion Sapin (%)	17.6%	17.6%	19.8%	19.5%	15.7%	15.9%	32.1%
Proportion Epicéa (%)	82.4%	82.4%	80.2%	80.5%	84.3	84.1%	67.9%

Tableau de l'évolution du volume de sapin et épicéa secs en FC de Jougne depuis 2017

Quelles solutions face à cette crise ?

L'ONF met en place un programme de coupe qui aide à la décision du volume à récolter dans une parcelle chaque année. Ce programme fait partie du document d'aménagement de la forêt.

L'objectif est de limiter la coupe des arbres à risque (l'épicéa) pour limiter la propagation du scolyte friand de la sève des arbres fraîchement coupés en divisant ce programme de coupe à 50% en 2023 et il peut se réduire davantage selon l'évolution de la crise. L'objectif est aussi de conserver un maximum d'espèces diverses pour mélanger les peuplements, d'irrégulariser la forêt avec des arbres de tous âges pour conserver

une ambiance forestière et la fraîcheur au sol dans les peuplements et lorsque c'est possible, laisser la régénération naturelle s'installer et faire sa propre sélection naturelle.

C'est déjà ce qui se fait en forêt communale de Jougne depuis de nombreuses années, avec une gestion orientée vers l'irrégularisation des peuplements, le mélange des essences et une sauvegarde de la biodiversité à tous niveaux.

SENSIBILISATION AUX PARASITES RENCONTRÉS DANS L'ENVIRONNEMENT

Les randonnées en pleine nature sont toujours des moments appréciables par la richesse de notre environnement. Mais il ne faut pas oublier les risques qui sont présents.

L'échinococcose

Qui n'a jamais été tenté de manger les fraises ou framboises des bois présentent en forêt ? Même si elles sont très gouteuses, elles peuvent vous provoquer l'échinococcose quand elles sont consommées à l'état brut.

L'échinococcose est une sorte de tumeur due à la larve d'un parasite : l'échinocoque. Elle touche le plus souvent le foie.



Le cycle du parasite ci-dessus nous détaille le mode d'action du parasite. Les campagnols se contaminent du parasite ; les renards consomment les campagnols et se contaminent à leur tour. Par leur déjection, les renards contaminent les végétaux que nous pouvons consommer (fraises des bois, salade du jardin, fraisiers...)

Ainsi pour préserver sa santé, quelques précautions sont à prendre :

- Avoir une bonne hygiène en se nettoyant les mains après avoir touché / manipulé de la terre
- Clôturer son potager pour éviter que les renards n'y pénètrent
- Cuire tout végétal cueilli près du sol afin de détruire le parasite par la chaleur
- Ne pas laisser divaguer ses animaux de compagnie et les déparasiter régulièrement.

Maladies à tiques

Les tiques se trouvent dans l'herbe, jardin, arbustes, haies... Ils peuvent s'accrocher à l'homme et le piquer pour se nourrir de son sang. Il apparaît alors une grosse rougeur circulaire. Ils transmettent des agents pathogènes d'origine bactérienne (borréliose de lyme notamment) ou viraux. Les symptômes principalement rencontrés sont des maux de tête, fièvre, fatigue ou encore douleurs musculaires.

Pour minimiser les risques d'infections, il est recommandé de :

- Porter des vêtements longs surtout lors de balades en forêts pour éviter que les tiques ne se fixent sur la peau
- Utiliser un répulsif à mettre sur la peau et les habits
- Inspecter son corps après avoir été dans de la végétation
- Extraire le tique à l'aide d'un tir-tique en cas de contamination.

ÉCOLE

L'école de Jougne est impressionnante par sa dimension et par son histoire particulière, en effet son ossature **a été réalisée entièrement avec du bois de la commune**. Vieux de bientôt 7 ans, cet établissement scolaire et périscolaire, est unique et **le premier dans la région a avoir été conçu de cette manière**.

C'est en 2011 que le conseil municipal de l'époque a pris la décision de regrouper en un seul lieu les bâtiments accueillant des enfants, qui étaient répartis sur quatre sites différents, dans des locaux vieillissants, exigus, non fonctionnels, et non conformes aux normes en vigueur, c'est à dire maternelles, primaires, et accueil périscolaire.

Le choix des élus s'est porté sur la **construction d'un bâtiment public, à ossature bois-béton, avec l'opportunité de prendre du bois local à portée de main**, c'est à dire du bois de la forêt communale. Accompagnée dans cette démarche innovante par un maître d'ouvrage et par le Parc Naturel Régional du Haut Jura, **la commune a ainsi pu bénéficier d'aides diverses dans le cadre du projet européen LEADER 2007-2015**.

Pour la réalisation de ce projet ambitieux, la commune a lancé un concours d'architectes national, qui a permis de choisir parmi les 43 candidatures, le cabinet Paillard de Pontarlier, qui répondait à tous les souhaits des élus, c'est-à-dire : prise en compte du bois local, intégration du bâtiment dans le paysage, avec une source d'énergie basse consommation, respect des volumes et choix harmonieux des matériaux et des couleurs.

900 m³ de bois résineux marqués par l'ONF, coupés en forêt en 2013, ont été



sciés, transformés par des entreprises proches de Jougne, Malbuisson, Frasne, et Montlebon, pour apporter les 180 m³ de bois brut, lamellé-collé ou contrecollé, nécessaires sur le chantier. Le projet Leader imposait le suivi du circuit court des bois, qui a été mis en place par le cabinet indépendant Teckicéa de Pontarlier.

Cette transformation des bois en « filière courte », plus écologique que l'apport de bois scandinaves moins chers, mais plus énergivores, a démontré que les bois de l'abattage en passant par la transformation, jusqu'à la mise en place, avaient parcouru 120 kms, au lieu de 2500.

Ce bureau d'étude a accompagné la commune dans cette démarche particulière, a également montré que malgré tout, le surcoût du bois local reste faible (+1,25%) et que l'utilisation du bois local, peut être valorisée dans la construction, grâce à sa bonne qualité. Pourquoi aller chercher et transformer des bois étrangers, alors que l'on peut faire aussi bien dans un rayon d'action de 50 kms ?

Pour ce qui est de la source d'énergie, **la commune a privilégié la géothermie**, avec 17 puits verticaux de 100m de profondeur, qui rend ce bâtiment basse consommation pratiquement autonome et conforme aux normes françaises et européennes.

Afin d'étaler dans le temps l'énorme investissement d'un tel édifice, le projet comportait deux tranches de réalisation, une tranche ferme, qui comprenait la construction dès que possible du Centre d'Accueil et de Loisirs Sans Hébergement, dit ALSH, des classes de maternelles, d'une salle d'activité et de motricité, et du réseau de chaleur, la tranche conditionnelle ou deuxième tranche, devant être réalisée dans les deux ans, portait sur la réalisation des classes du primaires.

Grâce à cette volonté d'innovation et de recherche, la commune a pu minimiser le coût final de cette opération qui s'élève à plus de 4,2 millions d'euros, les aides diverses (Etat, Europe, Département, CAF, ADEME, Région) ont en grande partie été obtenues, grâce à l'innovation environnementale du projet et sur la création d'un accueil périscolaire, elles arrivent à financer 28 % des dépenses, le reste étant couvert par un emprunt de la commune à hauteur de 2 914 182 € et un auto-financement de 403 129 €. Coût total de l'opération HT (travaux, honoraires et études) 4 245 966, 03 € HT dont 3 285 428, 26 € pour la tranche ferme et 960 537, 77 € pour la tranche conditionnelle.

Les travaux ayant duré 2 ans, **c'est en septembre 2015, que l'ALSH a été inauguré, aujourd'hui cet établissement baptisé « L'île aux Enfants »** est géré par une Association loi 1901, qui emploie actuellement 13 animateurs, **il accueille quotidiennement entre 35 et 40 enfants scolarisés à Jougne** du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 et **propose des activités de loisirs** le mercredi et pendant les vacances scolaires. **Il assure également la cantine du midi** pour 105 à 115 enfants servis en deux fois, avec des menus traités en liaison chaude, préparés à Jougne, qui respectent les allergies et les religions de certains enfants.

Le Centre Scolaire « La Jougnena », ain-

si nommé à cause de la rivière qui coule en contrebas, **accueille dans des locaux lumineux, spacieux et fonctionnels, 250 élèves répartis dans dix classes** (4 maternelles et 6 élémentaires) animées par 12 enseignants dont certains à temps partiels, 4 Atsems, 2 AESH pour encadrer 5 élèves en situation de handicap, 1 enseignante qui intervient également en allemand 2 fois par semaine, un suivi spécifique et adapté est également apporté aux élèves en difficulté et en situation de handicap, grâce à une **équipe d'enseignants dynamiques et soudés**.

Le centre scolaire et périscolaire de Jougne, original dans sa conception et son intégration dans un site agréable au pied du Mont d'Or, accueille donc de nombreux enfants et également des personnels encadrants, qui sont heureux d'apprendre, d'encadrer, et d'enseigner dans des locaux fonctionnels, spacieux et lumineux où il fait bon travailler et s'épanouir. **La commune de Jougne quant à elle, est fière de cette réalisation, qui a fait travailler de nombreuses entreprises locales et des artisans du Haut-Doubs**, pour mettre en valeur la richesse bois, qui entoure la commune, et l'école.





À JOUGNE, ON APPREND AUSSI À L'ÉCOLE DU DEHORS !

Depuis plusieurs années déjà, **les écoliers de Jougne participent à l'école du dehors.**

Ce dispositif pédagogique innovant vise à dépasser l'expérience stricte et traditionnelle de la sortie scolaire et à **s'appuyer sur le milieu naturel de proximité pour y transposer les activités scolaires.**

Ce travail se fait avec l'autorisation du rectorat de Besançon, à travers le PARDIE (Pôle Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation) et en collaboration avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement).

La commune de Jougne, propriétaire des terrains et M. Maraux qui exploite les parcelles, nous ont donné leur aval pour « utiliser » les parcelles longeant la rue du Stade afin d'y « installer » nos classes du dehors. Mais l'école du dehors peut également s'effectuer partout autour de notre école : **jardinage derrière la salle de motricité, exploration et exploitation des abords de l'école...**

Avec le CPIE, un projet de cohorte est en cours depuis 2021. L'objectif est de recenser les bénéfices, les freins et les leviers du dispositif auprès des enseignants et des élèves sur le long terme (3 ans).

En fin d'année dernière, la classe de CE1CE2 de M. Salvi a ainsi réalisé une affiche synthétique de l'école du dehors.



COMPOSITION DE L'ÉCOLE AU 09/10/2023

Effectifs au 4 septembre : 253 élèves

Effectifs au 09/10/23 : 256 élèves

Effectif prévu le 18 octobre : 257 élèves à inscrire en PSMS1 qui passera à 29 élèves.

Répartition par niveau 2023-2024	
CYCLE I	100
PS	35
MS	36
GS	29
CYCLE II	92
CP	32
CE1	29
CE2	31
CYCLE III	64
CM1	25
CM2	39
TOTAL	256

CE1	23
CE1CE2	24
CE2CM1	25
CM1CM2	20
CM2	20
CP	25
GSCP	25
MSGS	25
PSMS1	28
PSMS2	29

Il reste une salle de classe non occupée les lundis et jeudi, qui est occupée par les groupes de germanistes tous les mardis et vendredis le matin. Cette salle sert également de salle de réunion et de salle d'arts plastiques.

Les deux dortoirs de maternelle étant actuellement saturés, nous sommes contraints de coucher des élèves dans la salle de marmothèque en début d'après-midi pour le temps de repos.



« L'ILE AUX ENFANTS »

ET SA « TEAM ADOS » !!!

« L'ILE AUX ENFANTS » AVANT TOUT, UNE ASSOCIATION !

Le Centre d'Accueil de Loisirs « L'île aux Enfants » a vu le jour il y a quinze ans, lors de la rentrée scolaire 2007.

Notre Centre est géré par une association loi 1901 créée en mai 2006 qui a pour vocation de tout mettre en œuvre pour que les enfants s'épanouissent et découvrent de nouvelles activités. Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations, nos valeurs éducatives et notre intérêt pour la jeunesse ont été reconnus à travers notre agrément « Jeunesse et Education Populaire » obtenu le 29 mars 2010.

L'association collabore étroitement avec la municipalité de Jougne qui lui délègue sa compétence « périscolaire » et avec la CAF du Doubs. En 2018, un deuxième centre périscolaire « L'île aux Enfants » a été ouvert sur la commune des Verrières de Joux.

Nous accueillons tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, sans discrimination. Notre équipe pédagogique qui se compose de quinze personnes, porte une attention toute particulière à l'épanouissement des enfants. Au total, ce sont 250 enfants qui sont inscrits à l'île aux Enfants. Nous accueillons 190 enfants en périscolaire et ce sont 70 enfants des villages alentours qui viennent régulièrement profiter de nos activités les mercredis et durant les vacances.

NOTRE « TEAM ADOS » !

La team ados se résume en trois phrases :

ON S'ECLATE !!!

Activités variées, ski, escape Game, rando, soirée

ON S'INVESTIT !!!

On participe à la vie locale et on met notre jeunesse au service des autres ! Collecte banque alimentaire, ventes de brioches au profit de ADAPEI, Rires de Héros...

ON MONTE NOTRE PROJET !!!

Quand on veut, on peut, il suffit de se



donner les moyens !!!

Chaque idée peut prendre vie, Aurélie est toujours proche, toujours présente pour soutenir les jeunes, pour les accompagner dans leurs démarches et pour faire en sorte que les projets des Ados prennent vie ! L'an passé, sensibles au handicap, les jeunes ont choisi de collaborer avec l'association Elan ! Leur investissement a été récompensé avec le prix « COUP DE CŒUR » de la MSA qui leur a remis un chèque de 1100€. Le projet a également été soutenu par le service départemental à la Jeunesse à l'engagement et aux sports à hauteur de 1500€ et par la CAF avec l'appel à projet ID Jeunes avec un soutien de 300€.

Chaque idée peut prendre vie, il suffit seulement d'y croire. Cette année l'île aux enfants a l'opportunité de monter un projet dans le cadre du jumelage Jougne - Butigliera. Ainsi nos jeunes vont pouvoir créer un projet « MADE In Italie », tout reste à imaginer et à réaliser ! On vous attend nombreux pour participer à cette aventure qui n'a pas de frontière!

L'ACCA DE JOUGNE

Association communale de chasse agréée

L'ACCA de Jougne a été fondée le 12 /03/1973, elle compte actuellement 52 membres composé de trois équipes pour la chasse au grand gibier et quelques chasseurs de petit gibier (faisans ,bécasses). Le territoire de chasse s'étend sur plus de 2000 hectares.

Sur cette grande superficie, **l'ACCA organise des journées de travaux pour entretenir les chemins forestiers, les lignes de séparation de parcelles, le rebouchage des pâtures lorsque les sangliers sont passés.** L'ACCA a reconstruit le chalet du refuge de « La Joux » en 1998.

En partenariat avec la commune elle participe en nombre à la journée de nettoyage.

Pour promouvoir leur passion, **les chasseurs ont mis en place pendant 3 années consécutives « le dimanche à la chasse » ceci afin de permettre au non chasseur de découvrir le monde de la chasse.**

Le tableau de prélèvement (plan de chasse) qui nous est transmis par la commission départementale de la chasse et la faune sauvage (CDCFS) pour cette saison et de 15 chevreuils, 2 à 3 chamois, 5 à 10 sangliers et depuis 3 ans sont venus se greffer 2 à 3 bracelets de cervidés, tous ces bracelets de prélèvements sont payants et à la charge des chasseurs.

La chasse est avant tout un moment de partage multigénérationnel , de convivialité et d'amour des chiens. La chasse compte aujourd'hui 1,05 M de pratiquants en France, 27 750 de ces chasseurs sont des femmes.



DES JOUGNARDS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE COURSE D'ORIENTATION VTT



Lucie Rudkiewick au centre entourée de ses collègues de relais

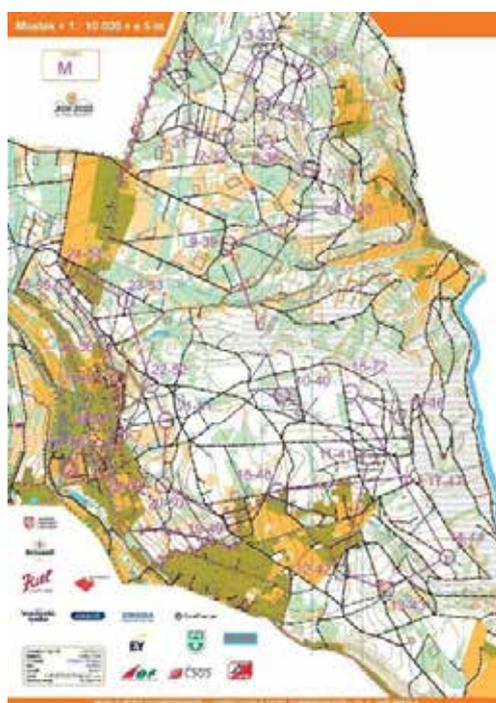
Du 18 au 27 août 2023 ont eu lieu les championnats du monde de course d'orientation VTT à Doksy en République Tchèque.

Nous tenons à féliciter notre jougnarde Lucie Rudkiewick qui a brillé lors de ces épreuves. En effet elle a obtenu le titre de vice-championne du monde de l'épreuve par équipe et une 10^{ème} place en individuel moyenne distance.

Notre garde forestier Florian Pinsard a également pris part à ces épreuves avec à la clef une 10^{ème} place en mass start et une 4^{ème} place en relais.

Félicitations à eux

Exemple d'une cartographie moyenne distance



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ancienne enseignante de lettres, j'ai repris depuis septembre 2023 le poste à la bibliothèque municipale de Jougne.

Désireuse de poursuivre le travail déjà entrepris à la bibliothèque, je propose à nouveau diverses animations à destination du jeune public : « Bébés lecteurs », « Malles aux histoires », « Ateliers créatifs »...

Je collabore également avec le groupe scolaire La Jougnena et le périscolaire L'Ile aux enfants.

Afin de mener à bien ces différentes missions, je suis accompagnée d'une équipe de bénévoles assurant plusieurs permanences et m'épaulant lors de certaines animations.

Les informations importantes de la bibliothèque (horaires d'ouverture, nouveautés, coups de coeur, animations...) sont à retrouver sur le groupe Facebook « Bibliothèque Jougne ».



LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE SONT LES SUIVANTS

Mardi
9h - 12h

Mercredi
10h30 - 12h30 / 15h - 16h30

Jeudi
14h - 17h

Vendredi
14h - 17h / 18h - 19h

Samedi
10h30 - 12h30

ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES

21/12/2022 : Laël DI FONZO
13/01/2023 : Liam AGOSTINIS
07/02/2023 : Pio DEBROT PORCEDO
13/02/2023 : Paul LEBRAUD
23/02/2023 : Rosalio ALFONSO
06/05/2023 : Esin SEYHAN
24/08/2023 : Lilia OIHI
29/08/2023 : Axel REGENNASS
26/10/2023 : Ely RENAUD
07/11/2023 : Noé REGNIER

LES DÉCÈS

27/02/2023 : Patrick GAZZOLI
07/03/2023 : Pierre HOTELLIER
16/04/2023 : Elie PRUDHON
05/05/2023 : Claude GRANDLIENARD
10/08/2023 : Alain KHAMVONGSA
14/08/2023 : Gisèle BLONDEAU née BONNET
17/08/2023 : Jeanne ROUXBEDAT née GRESSET
26/08/2023 : Marie Claude PARRIAUX née BAVEREL
09/10/2023 : Bernard DELATTRE

LES MARIAGES

01/04/2023 : Dominique COQUERELLE & Corinne UHALDE
22/07/2023 : Freddy JOUGLET & Mélanie BRAUD
12/08/2023 : Marine AGOSTINIS & Sébastien PARISOT



LES 85 ANS !

La municipalité souhaite un très joyeux anniversaire à l'occasion de leurs 85 ans à :

Madame Bernadette JACQUET
Monsieur Claude GRESSET



VOS ÉVÉNEMENTS 2024

Journal édité le 1^{er} décembre 2023

CONCERT DE L'ÉPIPHANIE

7 Janvier

FÊTE DES MÈRES

Mai

85 ANS

Date non arrêtée à ce jour

FÊTE DES PÈRES

Juin

JOUGNE MÉMOIRE D'UN LIEU

13 Juillet

UNION MUSICALE DE JOUGNE

Brocante 11 Août



MAIRIE

1, Place de la Mairie - 25370 JOUGNE
Tél. : 03 81 49 11 75
accueil@mairiedejougne.fr

HORAIRES

Votre mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi :
de 16h à 18h

Vous pouvez joindre le secrétariat par
téléphone du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h



Commune de Jougue

www.mairiedejougne.fr